



# GRIESHEIM PRÈS-MOLSHEIM

## Relevé des décisions du Conseil Municipal

Séance du vendredi, 24 novembre 2017

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

### ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM AU « SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE » (SDEA), TRANSFERT DE LA COMPETENCE « GRAND CYCLE DE L'EAU »

Le conseil municipal :

- **PREND ACTE** des précisions et informations fournies par Monsieur le Maire.
- **AUTORISE** l'adhésion de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim au SDEA.
- **MET A DISPOSITION**, à titre gratuit et sous forme d'apport en nature, l'ensemble des biens communaux affectés à l'exercice des compétences transférées par la Communauté de Communes des Portes de Rosheim au profit du SDEA.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents concourant à l'exécution de la présente décision.

### TABLEAU DE CLASSEMENT UNIQUE DES VOIES COMMUNALES

Le conseil municipal :

- **APPROUVE** le tableau de classement des voies communales dont le linéaire s'établit à 355 mètres pour les voies communales à caractère de chemin, 11 074 mètres pour les voies communales à caractère de rue, et 2134 m2 pour les voies communales à caractère de place publique
- **DIT** que ce tableau sera actualisé en fonction des créations de voies, des classements de chemins ruraux en voies communales et des déclassements de voies communales en chemins ruraux
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions selon détail ci-dessous :

- <b>Association Foncière</b>	:	<b>1 120,00€</b>
Reversement produit chasse :	1 120,00 €	
- <b>La Sportive</b>	:	<b>4 950,50 €</b>
Subvention de base :	330,00€	
Utilis. du hall par écoles :	3 000,00 €	
Aide promotion sport :	1 620,50 €	
- <b>Musique JOYEUX</b>	:	<b>416,00 €</b>

Subvention de base	:	330,00 €	
Animation fêtes patr.	:	86,00 €	
<b>- Chorale Ste Cécile</b>			<b>: 416,00 €</b>
Subvention de base	:	330,00 €	
Animation fêtes patr.	:	86,00 €	
<b>- Association des Retraités</b>			<b>: 330,00 €</b>
<b>- Sapeurs-Pompiers</b>			<b>: 440,00 €</b>
Subvention de base	:	330,00 €	
Animation fêtes patr.	:	86,00 €	
Aide encadr.jeunes	:	24,00 €	
<b>- Ass. Des Donneurs de Sang</b>			<b>: 330,00 €</b>
<b>- Association des Cavaliers</b>			<b>: 330,00 €</b>
<b>- Orange Elektronik</b>			<b>: 330,00 €</b>
<b>- Centre Communal d'Action Sociale</b>			<b>: 6 000,00 €</b>
<b>- Ecole Elémentaire</b>			<b>: 375,00 €</b>
• Subvention Noël (5 x 75 €)			
<b>- Ecole Maternelle</b>			<b>: 225,00 €</b>
• Subvention Noël (3 x 75 €)			
<b>- Club de Pétanque</b>			<b>: 330,00 €</b>
<b>- A.G.F.</b>			<b>: 330,00 €</b>
<b>- AGAPE</b>			<b>: 330,00 €</b>

## **DIVERS**

### **Informations concernant :**

- Repas de Noël
- Schéma clefs nouvelle salle : réunion le 29/11 à 19h
- Nouvelle salle : mobilier, accès, finition intérieure, inauguration, portes-ouvertes
- Droit de préemption


 Le Maire,  
 Christophe FRIEDRICH